



## **PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

**Suite du rapport du consultant  
et de la réflexion du Comité aviseur**

**Novembre 2003**

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
RAPPEL DU MANDAT DU CONSULTANT .....	3
RAPPEL DU MANDAT DU COMITÉ AVISEUR .....	3
CONVERGENCE.....	4
Notre plus grande force.....	4
Notre plus grande faiblesse.....	4
Notre plus grande menace.....	5
Notre plus grande opportunité.....	5
Nos grands enjeux.....	5
PROPOSITION D'UNE VISION RÉGIONALE.....	6
VISION RÉGIONALE .....	7
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES PROPOSÉES.....	8
ORIENTATION 1 .....	8
ORIENTATION 2 .....	9
SUIVI .....	9

---

## RAPPEL DU MANDAT DU CONSULTANT

- **Assister** l'organisation et **animer** les rencontres de travail portant sur la planification stratégique de la MRC de La Côte-de-Beaupré et la réalisation d'un plan d'action pour la période 2003/2005.

---

## RAPPEL DU MANDAT DU COMITÉ AVISEUR

- **Prendre connaissance** de l'ensemble du rapport synthèse;
- **Dégager les éléments** convergents issus de la tournée régionale;
- **Faire consensus** sur les éléments stratégiques **essentiels**;
- **Proposer** une vision (ce qu'on veut devenir) et des orientations (comment s'y prendre) afin d'assurer le développement stratégique de la Côte et qu'elle parle d'une seule et même voix.

---

## CONVERGENCE

### Avant-propos

Ce qui suit est le résultat de la **consultation** faite auprès de 16 groupes du milieu : le Comité aviseur avait le mandat de dégager la convergence à partir du **rapport synthèse** de la grande consultation régionale – et de proposer une vision et des orientations stratégiques.

Dans le présent document, la MRC tient à faire connaître sa vision et ses orientations stratégiques qui respectent, en grande partie, la consultation faite auprès des organismes du milieu.

### Notre plus grande force

Notre grand **potentiel** diversifié en ce qui concerne le patrimoine **religieux, culturel et naturel**.

- Notre plus grande force est ce qui nous démarque par rapport aux autres. Par Contre, notre force demeure un «potentiel» : les gens consultés considérant le développement fait jusqu'à maintenant comme faible.

### Notre plus grande faiblesse

L'**absence de vision régionale** commune et partagée.

- Ce qui est évident, c'est la **division**.
- Le Comité aviseur n'a pas retenu la division comme étant la plus grande faiblesse de la Côte parce qu'elle est plutôt une **conséquence**. La logique est donc la suivante :
  1. Il y a division parce qu'il y a absence de vision régionale commune et partagée;
  2. Cette division ne facilite pas l'émergence de projets communs;
  3. L'absence de projets communs donne l'impression qu'il y a très peu de développement de notre potentiel – et ce qui est fait est disparate, mal fait et non intégré.

Donc **l'absence de vision régionale** est tenue responsable de notre division et du faible développement de notre grand potentiel.

## Notre plus grande menace

**Nous-mêmes.** Notre division, issue d'une vision et d'un leadership régional faible, nous empêche de faire des choses pour le développement et le devenir de la Côte.

- La menace est avant tout **interne**. Devant le constat de notre division, nous avons peur d'être assimilés, intégrés, dépossédés ou contrôlés par l'externe (personnifié par la CMQ);
- Nous sommes la pire menace pour le développement de notre potentiel.

## Notre plus grande opportunité

Faire naître une volonté de travailler ensemble pour la survie et le développement du potentiel unique de la Côte-de-Beaupré.

- Suite logique : notre plus grande faiblesse étant l'absence de vision régionale commune, et la plus grande menace étant nous-mêmes, il nous faut alors **faire en sorte que nous puissions travailler ensemble**.

## Nos grands enjeux

### 1. **S'unir, se regrouper** dans le respect de tous.

- Notre défi :

«Réussir à **s'entendre**. Apprendre à travailler **ensemble**, avoir **confiance** en nous pour la survie de la région. **Fusion, regroupement, mise en commun** des forces du milieu. **S'unir** sur la Côte. Concertation des municipalités : se donner des objectifs communs, **cesser la division**. **Se parler**: trouver un vrai projet commun, avoir «un lieu commun», se parler sur les grands dossiers.

- La formule ne semble pas importante à ce point : **il faut d'abord et avant tout s'unir**.

2. **Croître** à partir de qui on est, de ce qui nous distingue, de notre potentiel, afin de renverser les tendances démographiques.

- Cet enjeu est la réaction du milieu face au portrait de la situation : **si rien n'est fait, la Côte-de-Beaupré va se dévitaliser et s'affaiblir.**
- Croître, oui, mais pas n'importe comment : dans le respect de ce que nous sommes et dans le développement de notre grand potentiel – qui fait que **nous sommes UNIQUES.**

3. **Réaliser l'aménagement** du territoire de la Côte en tenant compte :

- d'une vision régionale commune et partagée.
- et de notre grand potentiel religieux/culturel/naturel.

Partir de nos **forces**. Et les développer **ensemble**.

---

## PROPOSITION D'UNE VISION RÉGIONALE

Nous avons établi que :

- Nous avons en main un grand potentiel;
- Notre absence de vision régionale commune et partagée est un frein majeur à notre développement et constitue notre plus grande faiblesse;
- La plus grande menace à l'horizon est nous-mêmes, installés dans notre division;
- Notre plus grand défi, actuellement, est de s'unir, se regrouper, afin de développer notre potentiel et d'aménager notre territoire.

Le Conseil de la MRC est d'avis qu'une vision régionale commune et partagée doit nécessairement passer par une forme d'union **afin de faire cesser la division et de pouvoir enfin se doter de projets communs rassembleurs**. Comment faire cesser la division actuelle? En se donnant une vision régionale audacieuse : **celle d'une région unie** qui se donne des priorités et des orientations communes.

---

## VISION RÉGIONALE

**«Côte-de-Beaupré, une MRC attrayante et harmonieuse, aménagée dans le respect de la volonté régionale en fonction du développement durable et intégré – tant familial, récréotouristique, commercial, agricole qu'industriel»**

Le Conseil de la MRC est d'avis que notre organisme doit fonctionner en gardant à l'esprit qu'elle forme un tout et que chacune des parties doit contribuer au développement du potentiel de la Côte-de-Beaupré.

Ceci dans le but de démontrer que nous sommes unis et que nous travaillons tous et toutes à l'atteinte d'objectifs communs.

La vision proposée par le Conseil de la MRC est audacieuse. Elle est aussi un défi lancé à l'ensemble des intervenants et à la population en général. Telle que formulée, la vision régionale aborde directement le cœur du problème rencontré sur la Côte-de-Beaupré: l'esprit de clocher, la méfiance, la division, l'absence de vision régionale. Sans cette vision, notre milieu se dévitalisera et son potentiel sera développé par d'autres.

---

## ORIENTATIONS STRATÉGIQUES PROPOSÉES

### Pré-requis essentiel :

Obtenir un **appui** et un **engagement ferme** de la part des élus sur la vision et les orientations stratégiques proposées, et dégager une volonté d'aller de l'avant dans ce sens.

### ***Pistes d'action :***

- Déterminer qui en assumera le leadership
- Définir les rôles et les responsabilités
- Définir les mécanismes qui assureront la réalisation de la vision

## ORIENTATION 1

Produire et réaliser un **plan intégré d'aménagement**.

### ***Pistes d'action :***

- Se donner un plan d'action solide, avec des objectifs précis, des biens livrables, des moyens, des mesures de progrès et des échéanciers;
- Prioriser et faire des choix par rapport à notre vision et à ce qui nous distingue (notre grand potentiel religieux/culturel/naturel);
- Impliquer les élus, les partenaires et le personnel de la MRC dans la recherche de pistes d'actions et de solutions.

### ***Logistique :***

Responsable : Jacques Pichette

## ORIENTATION 2

**Mobiliser** les gens de la Côte.

***Pistes d'action :***

- Définir les projets qui deviendront le cœur de la mobilisation;
- Impliquer les acteurs et les partenaires dans ces projets;
- Informer la population;
- Faire ensemble le **marketing de la vision** et des projets afin d'intégrer l'image de la «Nouvelle Côte» au développement durable de notre potentiel.

***Logistique :***

Responsable : Mario Leblanc

---

### SUIVI

- Les membres du Comité aviseur s'attendent à ce que le Conseil de la MRC les informe du suivi de cette planification stratégique (automne 2004).